

Guichard III de Beaujeu, étant à Marcieu, en présence, de la part du comte, de Bertrand Chauderon, de Guillaume Bâtard, de Guy de Chamousset et d'Aimard de Montfat, et de la part du sire du Beaujeu, de Robert et d'Humbert de Châtillon et de Bernard de Marsé. Le sire de Beaujeu s'engagea pour ce fief, à servir le comte de Forez des habitants du bourg de Saint-Trivier, en cas de guerre.

Guy d'Albon, comte de Forez, donna en, 1118, le bourg de Saint-Trivier à Guichard IV de Beaujeu, qui lui en fit aussitôt hommage; celui-ci ne garda pas longtemps cette terre, laquelle il inféoda à Dalmace de Beaujuu, son oncle, qui, à cause de cela, prit le nom et le titre de seigneur de Saint-Trivier.

Son fils Dalmace II fut présent, en 1151, à l'engagement qu'Etienne II, sire de Villars, fit p, l'Eglise de Lyon de la seigneurie et du péage de Rochetaillée.

Dalmace II ne laissa qu'une fille qui fut mariée à Guy de Chabeu, dont la postérité prit le nom et les armes de Saint-Trivier et quitta presque entièrement celui de Chabeu ; on pense que les armes de Saint-Trivier étaient trois [bufl.es](#) ou triolets, ce qui paraît assez-convenable à la situation du terrain, jadis marécageux, des environs de la ville.

UN DOMBOMANE.

*ÇA continuer).*